

**SECTION 1 Identification****1.1. Identificateur SGH du produit**

Forme du produit : Mélange  
Nom du produit : Premium Range Tie Gum (Group 1,2,7,8,10 & 12)  
Code du produit : 3024

**1.2. Autres moyens d'identification**

Pas d'informations complémentaires disponibles

**1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique**

Utilisation de la substance/mélange : Fabrication de produits en caoutchouc  
Utilisation recommandée : Fabrication de produits en caoutchouc  
Restrictions d'emploi : non déterminé

**1.4. Données relative au fournisseur**

Fenner Dunlop Americas  
200 Corporate Center Drive, Suite 220  
Coraopolis, PA, 15108  
T 412-249-0700  
[info@fennerdunlop.com](mailto:info@fennerdunlop.com)

**1.5. Numéro de téléphone d'urgence**

Numéro d'urgence : CHEMTREC, U.S. : 1-800-424-9300 International: +1-703-527-3877 (24/7)

**SECTION 2 Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification (GHS CA)**

Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1	H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Cancérogénicité, Catégorie 1B	H350	Peut provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 1B	H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles, Exposition unique, Catégorie 1	H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
Poussières combustibles		Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air.

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

**2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence****Étiquetage GHS CA**

Pictogrammes de danger (GHS CA) :



Mention d'avertissement (GHS CA) : Danger

Mentions de danger (GHS CA) : H Comb Dust - Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air  
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

# Premium Range Tie Gum (Group 1,2,7,8,10 & 12)

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

### Conseils de prudence (GHS CA)

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation  
H350 - Peut provoquer le cancer  
H360 - Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.  
H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes.  
P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.  
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P260 - Ne pas respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.  
P264 - Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation.  
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, du visage et auditif.  
P284 - Porter un équipement de protection respiratoire.  
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.  
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P308+P311 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.  
P321 - Un traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires de premiers secours sur cette étiquette).  
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.  
P342+P311 - En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P405 - Garder sous clef.  
P501 - Éliminer contenu et/ou le récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

### 2.3. Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 3 Composition/information sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	wt%	Classification (GHS CA)
Extracts, petroleum, heavy paraffinic distillate solvent	Extraits au solvant (pétrole), distillat paraffinique lourd	n° CAS: 64742-04-7	7 – 13	Canc. 1B, H350
1,3-Benzenediol	Résorcinol / 1,3-Benzenediol / 1,3-benzenediol / résorcinol	n° CAS: 108-46-3	1 – 5	Tox. Aiguë 4 (Voie orale), H302 Irrit. Cut. 2, H315 Irrit. Oculaire 2, H319 Sens. Cut. 1B, H317 TSOC EU 1, H370

# Premium Range Tie Gum (Group 1,2,7,8,10 & 12)

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	wt%	Classification (GHS CA)
1,4-Benzenediamine, N1-(1,3-dimethylbutyl)-N4-phenyl-	N-1,3-Dimethylbutyl-N'-phenyl-p-phenylenediamine / p-Phenylenediamine, N-(1,3-dimethylbutyl)-N'-phenyl- / 1,4-Benzenediamine, N-(1,3-dimethylbutyl)-N'-phenyl- / N-(1,3-Dimethylbutyl)-N'-phenyl-p-phenylenediamine / N-(1,3-Dimethylbutyl)-N'-phenyl-, 1,4-phenylenediamine / N-(1,3-Dimethylbutyl)-N'-phenyl-p-phenylenediamine / N-(1,3-Dimethylbutyl)-N'-phenyl-1,4-phenylenediamine / N-(1,3-Dimethylbutyl)-N'-phenyl-1,4-benzenediamine / N-(1,3-Dimethylbutyl)-N'-phenylbenzene-1,4-diamine / N-1,3-Dimethylbutyl-N'-phenyl-1,4-phenylenediamine / N(1,3-Dimethylbutyl)-N'-phenyl-p-phenylenediamine / 6PPD / N-(1,3-Dimethylbutyl)-N'-phenyl-p-phenylenediamine (6PPD) / 4-(Dimethylbutylamino)diphenylamin	n° CAS: 793-24-8	0,1 – 1	Sens. Cut. 1, H317 Aquatique Aigu 1, H400 Aquatique Chronique 1, H410

# Premium Range Tie Gum (Group 1,2,7,8,10 & 12)

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	wt%	Classification (GHS CA)
Colophane	Résine	n° CAS: 8050-09-7	0,1 – 1	Tox. Aiguë 4 (Par inhalation:poussières,brouillard), H332 Sens. Resp. 1, H334 Sens. Cut. 1, H317 Pous. Comb.
Neodecanoic acid, cobalt salt (1:?)	Cobalt neodecanoate / Neodecanoate, cobalt / Neodecanoic acid, cobalt salt / Cobalt(II) 7,7-dimethyloctanoate	n° CAS: 27253-31-2	0,1 – 1	Tox. Aiguë 4 (Voie orale), H302 Sens. Cut. 1, H317 TSOC ER 1, H372 Aquatique Chronique 3, H412
Propanoic acid, cobalt(2+) salt (2:1)	Cobalt propionate / Cobalt(2+) propionate / Propanoic acid, cobalt(2+) salt / Propionic acid, cobalt(2+) salt / Cobalt(II) dipropionate / Cobalt(II) propionate	n° CAS: 1560-69-6	0,1 – 1	Tox. Aiguë 4 (Voie orale), H302 Tox. Aiguë 4 (Par inhalation:poussières,brouillard), H332 Irrit. Oculaire 2, H319 Sens. Cut. 1A, H317 Repr. 1B, H360 Aquatique Aigu 1, H400 Aquatique Chronique 2, H411
N-(Oxydiethylene)benzothiazole-2-sulfenamide	2-(Morpholiniothio)benzothiazole	n° CAS: 102-77-2	0,1 – 1	Irrit. Cut. 2, H315 Irrit. Oculaire 2, H319 Sens. Cut. 1, H317

# Premium Range Tie Gum (Group 1,2,7,8,10 & 12)

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	wt%	Classification (GHS CA)
Distillates, petroleum, hydrotreated heavy naphthenic	Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités / Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités; huile de base- non spécifiée; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par traitement à l'hydrogène d'une fraction pétrolière en présence d'un catalyseur. Se compose d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 20 et 50 atomes de carbone (C20-C50), et donne une huile-produit fini de viscosité égale ou supérieure à 19 cSt à 40°C (100 SUS à 100°F). Contient relativement peu de paraffines normales.]	n° CAS: 64742-52-5	0,1 – 1	Canc. 1B, H350
2,2'-Dibenzothiazyl disulfide	Disulfure de di(benzothiazol-2-yle) / disulfure de di(benzothiazol-2-yle)	n° CAS: 120-78-5	0,1 – 1	Sens. Cut. 1, H317

## SECTION 4 Premiers soins

### 4.1. Description des premiers soins nécessaires

- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires : Appeler un centre antipoison ou un médecin.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
- Premiers soins après ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

# Premium Range Tie Gum (Group 1,2,7,8,10 & 12)

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

Premiers soins général	: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Self protection of the first-aiders	: First-aiders should pay attention to their own protection and use the recommended personal protective equipment (see section 8).

### 4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation	: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières du produit peuvent provoquer une irritation des yeux.
Symptômes/effets après ingestion	: Aucun(es) dans des conditions normales.
Symptômes chroniques	: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

### 4.3. Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement	: Traitement symptomatique.
----------------------------------	-----------------------------

## SECTION 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

### 5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie	: Peut former des concentrations de poussière combustibles dans l'air.
Danger d'explosion	: Aucun danger d'explosion direct.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dégagement possible de fumées toxiques.

### 5.3. Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.
Mesures de précaution contre l'incendie	: Réduire à un minimum la production de poussières, potentiellement combustibles. Évacuer la zone. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

## SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Mesures générales	: Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Pour la rétention	: Transvaser le produit dans un récipient sec à l'aide d'une pelle, et refermer le récipient sans comprimer le produit.
Procédés de nettoyage	: Ramasser mécaniquement le produit. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Autres informations	: Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.
Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.	

# Premium Range Tie Gum (Group 1,2,7,8,10 & 12)

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

### SECTION 7 Manutention et stockage

#### 7.1. Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Prendre toutes les mesures techniques nécessaires pour éviter ou minimiser le dégagement du produit sur le lieu de travail. Limiter les quantités de produit au minimum nécessaire à la manipulation et limiter le nombre de travailleurs exposés. Assurer une extraction ou une ventilation générale du local. Porter un équipement de protection individuel. Les sols, murs et autres surfaces de la zone de danger doivent être nettoyés régulièrement. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter toute formation de poussière.
- Mesures d'hygiène : Séparer les vêtements de travail des vêtements de ville. Les nettoyer séparément. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.
- Dangers supplémentaires lors du traitement : Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

#### 7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

- Mesures techniques : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur.
- Conditions de stockage : Garder sous clef.
- Matériaux d'emballage : Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine.

### SECTION 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Colophane (8050-09-7)	
Canada (Québec) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
VEMP	0,001 mg/m <sup>3</sup> (inhalable aerosol fraction)
Canada (Colombie-Britannique) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
LEMT TWA	0,001 mg/m <sup>3</sup> (inhalable)
Canada (Manitoba) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
LEMT TWA	0,001 mg/m <sup>3</sup> (inhalable particulate matter)
Canada (Terre-Neuve-et-Labrador) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
LEMT TWA	0,001 mg/m <sup>3</sup> (inhalable particulate matter)
Canada (Nouvelle-Écosse) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
LEMT TWA	0,001 mg/m <sup>3</sup> (inhalable particulate matter)
Canada (Île-du-Prince-Édouard) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
LEMT TWA	0,001 mg/m <sup>3</sup> (inhalable particulate matter)
1,3-Benzenediol (108-46-3)	
Canada (Alberta) - Valeurs limites d'exposition professionnelle	
LEMT TWA	45 mg/m <sup>3</sup>
	10 ppm
LEMT STEL	90 mg/m <sup>3</sup>
	20 ppm

# Premium Range Tie Gum (Group 1,2,7,8,10 & 12)

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

<b>1,3-Benzenediol (108-46-3)</b>	
<b>Canada (Québec) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
VECD	90 mg/m <sup>3</sup>
	20 ppm
VEMP	45 mg/m <sup>3</sup>
	10 ppm
<b>Canada (Colombie-Britannique) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
LEMT TWA	10 ppm
LEMT STEL	20 ppm
<b>Canada (Manitoba) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
LEMT TWA	10 ppm
LEMT STEL	20 ppm
<b>Canada (Nouveau-Brunswick) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
LEMT TWA	10 ppm
LEMT STEL	20 ppm
<b>Canada (Terre-Neuve-et-Labrador) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
LEMT TWA	10 ppm
LEMT STEL	20 ppm
<b>Canada (Nouvelle-Écosse) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
LEMT TWA	10 ppm
LEMT STEL	20 ppm
<b>Canada (Nunavut) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
LEMT TWA	10 ppm
LEMT STEL	20 ppm
<b>Canada (Territoires du Nord-Ouest) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
LEMT TWA	10 ppm
LEMT STEL	20 ppm
<b>Canada (Ontario) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
LEMT LMPT	10 ppm
	20 ppm
<b>Canada (Île-du-Prince-Édouard) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
LEMT TWA	10 ppm
LEMT STEL	20 ppm
<b>Canada (Saskatchewan) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
LEMT TWA	10 ppm
LEMT STEL	20 ppm
<b>Canada (Yukon) - Valeurs limites d'exposition professionnelle</b>	
LEMT TWA	45 mg/m <sup>3</sup>

# Premium Range Tie Gum (Group 1,2,7,8,10 & 12)

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

1,3-Benzenediol (108-46-3)	
	10 ppm
LEMT STEL	90 mg/m <sup>3</sup>
	20 ppm

### 8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.  
Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

### 8.3. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

#### Équipement de protection individuelle:

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Protection des mains:				
Type	Matériau	Pénétration	Épaisseur (mm)	Pénétration
Gants jetables	Caoutchouc nitrile (NBR)			

Protection oculaire:
Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:
Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:
Porter un équipement de protection respiratoire.

#### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



## SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique : Solide  
Apparence : Aucune donnée disponible  
Couleur : Noire  
Odeur : Caractéristique  
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible  
pH : Aucune donnée disponible  
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1) : Aucune donnée disponible  
Vitesse d'évaporation relative (éther=1) : Aucune donnée disponible  
Point de fusion : Aucune donnée disponible  
Point de congélation : Non applicable  
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible  
Point d'éclair : Non applicable

# Premium Range Tie Gum (Group 1,2,7,8,10 & 12)

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ininflammable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Limites d'explosivité	: Non applicable
Caractéristiques d'une particule	: Taille d'une particule : Particules non nanométriques

### 9.2. Données (supplémentaires) concernant certains classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	: Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Éviter toute formation de poussière. Chaleur. Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition.
Matières incompatibles	: Pas d'informations complémentaires disponibles
Produits de décomposition dangereux	: Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Temps de durcissement:	: Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 11 Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les voies d'exposition probables

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé.
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé.
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé.

<b>1,4-Benzenediamine, N1-(1,3-dimethylbutyl)-N4-phenyl- (793-24-8)</b>	
DL50 orale rat	3580 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 7940 mg/kg
ATE CA (oral)	3580 mg/kg de poids corporel

  

<b>Colophane (8050-09-7)</b>	
DL50 orale rat	7600 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2500 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	1,5 mg/l/4h
ATE CA (oral)	7600 mg/kg de poids corporel
ATE CA (vapeurs)	1,5 mg/l/4h
ATE CA (poussières, brouillard)	1,5 mg/l/4h

  

<b>Neodecanoic acid, cobalt salt (1:?) (27253-31-2)</b>	
ATE CA (oral)	500 mg/kg de poids corporel

# Premium Range Tie Gum (Group 1,2,7,8,10 & 12)

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

<b>Propanoic acid, cobalt(2+) salt (2:1) (1560-69-6)</b>	
CL50 Inhalation - Rat	1,03 - 5,09 mg/l/4h
ATE CA (oral)	500 mg/kg de poids corporel
ATE CA (vapeurs)	3,06 mg/l/4h
ATE CA (poussières,brouillard)	3,06 mg/l/4h
<b>1,3-Benzenediol (108-46-3)</b>	
DL50 orale rat	202 mg/kg
DL50 cutanée lapin	3360 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	> 7,8 mg/l
ATE CA (oral)	500 mg/kg de poids corporel
<b>N-(Oxydiethylene)benzothiazole-2-sulfenamide (102-77-2)</b>	
DL50 orale rat	> 10000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 5010 mg/kg
CL50 Inhalation - Rat	> 151 mg/l
<b>Distillates, petroleum, hydrotreated heavy naphthenic (64742-52-5)</b>	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg
<b>Extracts, petroleum, heavy paraffinic distillate solvent (64742-04-7)</b>	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
<b>2,2'-Dibenzothiazyl disulfide (120-78-5)</b>	
DL50 orale rat	> 7940 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 7940 mg/kg
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé.
<b>1,3-Benzenediol (108-46-3)</b>	
pH	5,2 (concentrated aqueous solution)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé.
<b>1,3-Benzenediol (108-46-3)</b>	
pH	5,2 (concentrated aqueous solution)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé.
Cancérogénicité	: Peut provoquer le cancer.
<b>1,3-Benzenediol (108-46-3)</b>	
Groupe IARC	3 - Inclassable
Toxicité pour la reproduction	: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Risque avéré d'effets graves pour les organes.

# Premium Range Tie Gum (Group 1,2,7,8,10 & 12)

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

<b>1,3-Benzenediol (108-46-3)</b>	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Non classé.

<b>Neodecanoic acid, cobalt salt (1:?) (27253-31-2)</b>	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration : Non classé.

<b>Premium Range Tie Gum (Group 1,2,7,8,10 &amp; 12)</b>	
Viscosité, cinématique	Non applicable

Symptômes/effets après inhalation : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut provoquer une allergie cutanée.  
Symptômes/effets après contact oculaire : Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières du produit peuvent provoquer une irritation des yeux.  
Symptômes/effets après ingestion : Aucun(es) dans des conditions normales.  
Symptômes chroniques : Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

## SECTION 12 Données écologiques

### 12.1. Toxicité

Écologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.  
Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) : Non classé.  
Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) : Non classé.

<b>1,4-Benzenediamine, N1-(1,3-dimethylbutyl)-N4-phenyl- (793-24-8)</b>	
CL50 - Poissons [1]	0,4 mg/l
CE50 - Crustacés [1]	0,51 mg/l
CE50 96h - Algues [1]	0,6 mg/l

<b>Colophane (8050-09-7)</b>	
CE50 - Crustacés [1]	3,8 - 5,4 mg/l
CE50 72h - Algues [1]	400 mg/l

<b>1,3-Benzenediol (108-46-3)</b>	
CL50 - Poissons [1]	> 100 mg/l
CL50 - Poissons [2]	53,4 mg/l
CE50 - Crustacés [1]	78 mg/l

<b>N-(Oxydiethylene)benzothiazole-2-sulfenamide (102-77-2)</b>	
CL50 - Poissons [1]	4,4 mg/l
CL50 - Poissons [2]	1,3 mg/l
CE50 - Crustacés [1]	4 mg/l

# Premium Range Tie Gum (Group 1,2,7,8,10 & 12)

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

<b>Distillates, petroleum, hydrotreated heavy naphthenic (64742-52-5)</b>	
CL50 - Poissons [1]	> 5000 mg/l
CE50 - Crustacés [1]	> 1000 mg/l
<b>Extracts, petroleum, heavy paraffinic distillate solvent (64742-04-7)</b>	
CE50 - Crustacés [1]	1,4 mg/l

### 12.2. Persistance et dégradation

<b>Premium Range Tie Gum (Group 1,2,7,8,10 &amp; 12)</b>	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
<b>1,4-Benzenediamine, N1-(1,3-dimethylbutyl)-N4-phenyl- (793-24-8)</b>	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
<b>Colophane (8050-09-7)</b>	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
<b>Neodecanoic acid, cobalt salt (1:?) (27253-31-2)</b>	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
<b>Propanoic acid, cobalt(2+) salt (2:1) (1560-69-6)</b>	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
<b>1,3-Benzenediol (108-46-3)</b>	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
<b>N-(Oxydiethylene)benzothiazole-2-sulfenamide (102-77-2)</b>	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
<b>Distillates, petroleum, hydrotreated heavy naphthenic (64742-52-5)</b>	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
<b>Extracts, petroleum, heavy paraffinic distillate solvent (64742-04-7)</b>	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable
<b>2,2'-Dibenzothiazyl disulfide (120-78-5)</b>	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>1,4-Benzenediamine, N1-(1,3-dimethylbutyl)-N4-phenyl- (793-24-8)</b>	
FBC - Poissons [1]	12 - 23
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	5,4
<b>1,3-Benzenediol (108-46-3)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	0,8
<b>N-(Oxydiethylene)benzothiazole-2-sulfenamide (102-77-2)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,4

# Premium Range Tie Gum (Group 1,2,7,8,10 & 12)

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

Extracts, petroleum, heavy paraffinic distillate solvent (64742-04-7)	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	> 0,5

  

2,2'-Dibenzothiazyl disulfide (120-78-5)	
FBC - Poissons [1]	1 - 7,2
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	4,5

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Autres effets nocifs

Ozone : Non classé.

Fluorinated greenhouse gases : Non

## SECTION 13 Données sur l'élimination

Réglementation régionale sur les déchets	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets	: Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Se conformer aux réglementations en vigueur pour l'élimination des déchets solides. Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Indications complémentaires	: Ne pas réutiliser des récipients vides.
Informations sur les déchets écologiques	: Les déchets issus de ce produit doivent être considérés comme aussi dangereux que le produit lui-même, avec selon toute probabilité les mêmes risques pour l'environnement. Les précautions de manipulation et traitement des déchets sont définies comme pour le produit lui-même.

## SECTION 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD / IMDG / IATA

### 14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle pour le transport (TMD)	: Non réglementé
Désignation officielle pour le transport (IMDG)	: Non réglementé
Désignation officielle pour le transport (IATA)	: Non réglementé

### 14.3. Classe(s) de danger relative(s) au transport

#### TDG

Classe(s) de danger pour le transport (TDG) : Non réglementé

#### IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Non réglementé

#### IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Non réglementé

### 14.4. Groupe d'emballage (s'il y a lieu)

Groupe d'emballage (TDG)	: Non réglementé
Groupe d'emballage (IMDG)	: Non réglementé

# Premium Range Tie Gum (Group 1,2,7,8,10 & 12)

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

Groupe d'emballage (IATA) : Non réglementé

### 14.5. Dangers environnementaux

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

### 14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur

#### TMD

Non réglementé

#### IMDG

Non réglementé

#### IATA

Non réglementé

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78<sup>9</sup> et au recueil IBC<sup>10</sup>

Non applicable

## SECTION 15 Informations sur la réglementation

### 1,3-Butadiene, homopolymère (9003-17-2)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

### Noir de carbone (1333-86-4)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

### 1,4-Benzenediamine, N1-(1,3-diméthylbutyl)-N4-phenyl- (793-24-8)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

### Zinc oxide (ZnO) (1314-13-2)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

### Styrene-butadiene copolymère (9003-55-8)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

### Colophane (8050-09-7)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

### Silices amorphes : précipités (gel de silice) (112926-00-8)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

### Neodecanoic acid, cobalt salt (1:?) (27253-31-2)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

### Propanoic acid, cobalt(2+) salt (2:1) (1560-69-6)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

# Premium Range Tie Gum (Group 1,2,7,8,10 & 12)

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

### 1,3-Benzenediol (108-46-3)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

### Chlorinated paraffin waxes and hydrocarbon waxes (63449-39-8)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

### N-(Oxydiethylene)benzothiazole-2-sulfenamide (102-77-2)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

### Sulfur, homopolymer (9035-99-8)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

### Distillates, petroleum, hydrotreated heavy naphthenic (64742-52-5)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

### Extracts, petroleum, heavy paraffinic distillate solvent (64742-04-7)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

### 2,2'-Dibenzothiazyl disulfide (120-78-5)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

### 1,3-Butadiene, homopolymer (9003-17-2)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif  
Introduction répertoriée dans le programme australien d'introduction de produits chimiques industriels (Inventaire AICIS)  
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)  
Listé dans l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemical Substances)  
Inscrit sur le KECL/KECI (inventaire coréen des produits chimiques existants)  
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)  
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)  
Listé dans l'ISHL du Japon (Industrial Safety and Health Law)  
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

### Noir de carbone (1333-86-4)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif  
Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)  
Introduction répertoriée dans le programme australien d'introduction de produits chimiques industriels (Inventaire AICIS)  
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)  
Listé dans l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemical Substances)  
Inscrit sur le KECL/KECI (inventaire coréen des produits chimiques existants)  
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)  
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)  
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

# Premium Range Tie Gum (Group 1,2,7,8,10 & 12)

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

### 1,4-Benzenediamine, N1-(1,3-dimethylbutyl)-N4-phenyl- (793-24-8)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif  
Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)  
Introduction répertoriée dans le programme australien d'introduction de produits chimiques industriels (Inventaire AICIS)  
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)  
Listé dans l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemical Substances)  
Inscrit sur le KECL/KECI (inventaire coréen des produits chimiques existants)  
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)  
Loi japonaise sur le registre des rejets et des transferts de polluants (loi PRTR)  
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)  
Listé dans l'ISHL du Japon (Industrial Safety and Health Law)  
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

### Zinc oxide (ZnO) (1314-13-2)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif  
Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)  
Introduction répertoriée dans le programme australien d'introduction de produits chimiques industriels (Inventaire AICIS)  
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)  
Listé dans l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemical Substances)  
Inscrit sur le KECL/KECI (inventaire coréen des produits chimiques existants)  
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)  
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)  
Listé dans l'ISHL du Japon (Industrial Safety and Health Law)  
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

### Styrene-butadiene copolymer (9003-55-8)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif  
Introduction répertoriée dans le programme australien d'introduction de produits chimiques industriels (Inventaire AICIS)  
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)  
Listé dans l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemical Substances)  
Inscrit sur le KECL/KECI (inventaire coréen des produits chimiques existants)  
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)  
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)  
Listé dans l'ISHL du Japon (Industrial Safety and Health Law)  
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

### Colophane (8050-09-7)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif  
Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)  
Introduction répertoriée dans le programme australien d'introduction de produits chimiques industriels (Inventaire AICIS)  
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)  
Listé dans l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemical Substances)  
Inscrit sur le KECL/KECI (inventaire coréen des produits chimiques existants)  
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)  
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)  
Listé dans l'ISHL du Japon (Industrial Safety and Health Law)  
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

# Premium Range Tie Gum (Group 1,2,7,8,10 & 12)

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

### Silices amorphes : précipités (gel de silice) (112926-00-8)

Introduction répertoriée dans le programme australien d'introduction de produits chimiques industriels (Inventaire AICIS)  
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)  
Listé dans l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemical Substances)  
Inscrit sur le KECL/KECI (inventaire coréen des produits chimiques existants)  
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)  
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)  
Listé dans l'ISHL du Japon (Industrial Safety and Health Law)  
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

### Neodecanoic acid, cobalt salt (1:?) (27253-31-2)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif  
Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)  
Introduction répertoriée dans le programme australien d'introduction de produits chimiques industriels (Inventaire AICIS)  
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)  
Listé dans l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemical Substances)  
Inscrit sur le KECL/KECI (inventaire coréen des produits chimiques existants)  
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)  
Loi japonaise sur le registre des rejets et des transferts de polluants (loi PRTR)  
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)  
Listé dans l'ISHL du Japon (Industrial Safety and Health Law)

### Propanoic acid, cobalt(2+) salt (2:1) (1560-69-6)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif  
Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)  
Introduction répertoriée dans le programme australien d'introduction de produits chimiques industriels (Inventaire AICIS)  
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)  
Loi japonaise sur le registre des rejets et des transferts de polluants (loi PRTR)  
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)  
Inscrit sur le KECL/KECI (inventaire coréen des produits chimiques existants)

### 1,3-Benzenediol (108-46-3)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif  
Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)  
Introduction répertoriée dans le programme australien d'introduction de produits chimiques industriels (Inventaire AICIS)  
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)  
Listé dans l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemical Substances)  
Inscrit sur le KECL/KECI (inventaire coréen des produits chimiques existants)  
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)  
Loi japonaise sur les substances toxiques et nocives  
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)  
Listé dans l'ISHL du Japon (Industrial Safety and Health Law)  
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

# Premium Range Tie Gum (Group 1,2,7,8,10 & 12)

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

### Chlorinated paraffin waxes and hydrocarbon waxes (63449-39-8)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif  
Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)  
Introduction répertoriée dans le programme australien d'introduction de produits chimiques industriels (Inventaire AICIS)  
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)  
Listé dans l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemical Substances)  
Inscrit sur le KECL/KECI (inventaire coréen des produits chimiques existants)  
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)  
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)  
Listé dans l'ISHL du Japon (Industrial Safety and Health Law)  
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

### N-(Oxydiethylene)benzothiazole-2-sulfenamide (102-77-2)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif  
Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)  
Introduction répertoriée dans le programme australien d'introduction de produits chimiques industriels (Inventaire AICIS)  
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)  
Listé dans l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemical Substances)  
Inscrit sur le KECL/KECI (inventaire coréen des produits chimiques existants)  
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)  
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)  
Listé dans l'ISHL du Japon (Industrial Safety and Health Law)  
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

### Sulfur, homopolymer (9035-99-8)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif  
Introduction répertoriée dans le programme australien d'introduction de produits chimiques industriels (Inventaire AICIS)  
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)  
Inscrit sur le KECL/KECI (inventaire coréen des produits chimiques existants)  
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)  
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)  
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

### Distillates, petroleum, hydrotreated heavy naphthenic (64742-52-5)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif  
Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)  
Introduction répertoriée dans le programme australien d'introduction de produits chimiques industriels (Inventaire AICIS)  
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)  
Inscrit sur le KECL/KECI (inventaire coréen des produits chimiques existants)  
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)  
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)  
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

### Extracts, petroleum, heavy paraffinic distillate solvent (64742-04-7)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif  
Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)  
Introduction répertoriée dans le programme australien d'introduction de produits chimiques industriels (Inventaire AICIS)  
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)  
Inscrit sur le KECL/KECI (inventaire coréen des produits chimiques existants)  
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)  
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)  
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

# Premium Range Tie Gum (Group 1,2,7,8,10 & 12)

## Fiche de Données de Sécurité

conformément au DRS/2015-17, Loi sur les Produits Dangereux (LPD), tel qu'amendé par le DORS/2022-272

### 2,2'-Dibenzothiazyl disulfide (120-78-5)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif  
Listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)  
Introduction répertoriée dans le programme australien d'introduction de produits chimiques industriels (Inventaire AICIS)  
Listé dans le PICCS (Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances)  
Listé dans l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemical Substances)  
Inscrit sur le KECL/KECI (inventaire coréen des produits chimiques existants)  
Listé dans l'IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China)  
Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)  
Listé dans l'ISHL du Japon (Industrial Safety and Health Law)  
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

## SECTION 16 Autres informations

Date d'émission : 04-10-2026

### Texte complet des classes de danger et des phrases H:

H302	Nocif en cas d'ingestion
H315	Provoque irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H319	Provoque un sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
H350	Peut provoquer le cancer
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables